

Référence : ST-2025-92
Contact : Alain Boos
Tél. 23 66 84 08 603
alain.boos@frisange.lu

AVIS AU PUBLIC

Il est porté à la connaissance du public, que le Ministre de l'Environnement, du Climat et de la Biodiversité a pris l'arrêt n° : 3/25/0028 en date du 19/03/2025

accordant :

un poste de transformation

au demandeur :

Centrale Solaire 1 s.à.r.l, 4 Rue de la BoucherieL-1247 Luxembourg

Un recours est ouvert devant le tribunal administratif qui statuera comme juge du fond. Ce recours doit être interjeté, sous peine de déchéance dans le délai de 40 jours, par l'intermédiaire d'un avocat inscrit au tableau des Avocats à la Cour et commence à courir à partir du jour de l'affichage de la présente décision.

Pour le Collège des bourgmestre et échevins,

Le Bourgmestre,



Roger Beissel



La Secrétaire,



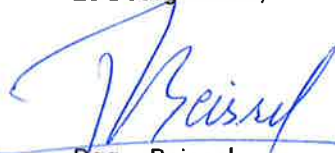
Isabelle Fiedler

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Il est certifié que le présent avis est publié et affiché conformément à l'article 16 de la loi modifiée du 10 juin 1999 à partir de ce jour et pour une durée de 40 jours, soit du 26/03/2025 au 04/05/2025 inclus.

Pour le Collège des bourgmestre et échevins,

Le Bourgmestre,



Roger Beissel



La Secrétaire,



Isabelle Fiedler